



Agir ensemble pour la reconquête de la qualité de l'eau

et le bon état écologique des rivières...



Lettre de liaison @

Chers amis délégués communaux et membres des assemblées générales des bassins versants du Grand Bassin de l'Oust,

Voici la 1^{ère} lettre de liaison du GBO que nous avons le plaisir de vous adresser à la demande d'un certain nombre d'entre vous qui ont eu raison de souhaiter une communication plus régulière entre le GBO et vous. Tout sera mis en œuvre pour satisfaire votre demande.

Le succès de cette lettre repose sur son interactivité, faites la lire autour de vous dans vos bassins versants, recueillez les avis, les souhaits, les propositions, afin qu'un maximum d'adhérents et sympathisants du GBO, participent à l'élaboration de la politique environnementale mise en place qui conditionne la reconquête de la qualité de l'eau, et que nous retrouvions le bon état écologique de nos rivières.

Soyez les relais de vos mandants, n'hésitez pas à nous faire part de ce qui va et ne va pas, servez vous de cette lettre pour communiquer et informer.

Nous souhaitons une interactivité permanente sur l'ensemble du territoire de l'Oust afin de prendre en compte les désirs et les aspirations de tous. Vous recevrez cette lettre tous les deux mois, nous comptons sur vous pour la faire vivre.

L'info au fil des jours...

♦ **Breizh Bocage** : Ce programme qui a pour objectif la préservation, la reconstitution et l'entretien du bocage sur des secteurs définis (de 3000 à 4000 ha) démarre sur le Ninian et la Claie, après l'Yvel et l'Oust Moyen. Nous en sommes au 1^{er} des 3 volets sur ces 4 bassins versants : l'état des lieux.

♦ **Inventaire des cours d'eau sur l'Aff** : Le SAGE Vilaine (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), défini par l'arrêté préfectoral du 01/04/2003, demande aux communes de procéder à un inventaire des cours d'eau. Pour plus de cohérence, cet inventaire peut être réalisé à l'échelle d'un bassin. C'est pourquoi l'IAV (Institution d'Aménagement de la Vilaine) a missionné le Grand Bassin de l'Oust pour réaliser l'inventaire des cours d'eau du bassin versant de l'Aff. L'objectif est d'obtenir un réseau hydrographique détaillé, pour améliorer la gestion de la ressource en eau, et de fournir une cartographie qui sera reprise dans les cartes de l'IGN. Le travail de terrain de recensement des cours d'eau sur les 40 communes du bassin est terminé.



L'info technique...

♦ **Directive Nitrates : L'arrêté relatif au 4^{ème} programme d'action** à mettre en œuvre en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole est signé depuis fin juillet 2009 par les préfets de chaque département breton. Il définit les actions nécessaires pour une bonne maîtrise de la fertilisation azotée et à une gestion adaptée des terres agricoles. Parmi les obligations transmises dans ce document, les prescriptions relatives aux zones humides et aux bordures de cours d'eau sont les suivantes :

- Le remblaiement et le drainage des zones humides (bas fonds et bords de cours d'eau...), y compris par fossé drainant, sont interdits,
- Le retournement des prairies permanentes en zone inondable est interdit,

▪ L'implantation ou le maintien d'une bande enherbée ou boisée est obligatoire en bordure de la **TOTALITÉ** des cours d'eau permanents ou intermittents (figurant en points, traits continus ou discontinus bleus sur la carte IGN au 1/25000, sauf disposition particulière comme par exemple, les cours d'eau validés par arrêté préfectoral du 56 au titre de la conditionnalité PAC). Concrètement cela signifie que vous ne devriez plus voir sur votre commune de culture en bord des cours d'eau reconnus comme tels.



Concernant la couverture des sols pendant l'hiver, chaque exploitation du Grand Bassin de l'Oust est à présent tenue de maintenir ou de mettre en place une couverture végétale pendant la période de risque de lessivage sur la totalité des surfaces exploitées. A défaut, après maïs grain, la culture intermédiaire peut être remplacée par un broyage fin des cannes de maïs. Il n'y aura donc plus de raison d'observer de sols nus cet hiver.

L'intégralité du 4^{ème} programme d'actions est téléchargeable sur les liens suivants :

Pour le Morbihan : http://ddaf.morbihan.agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=125

Pour l'Île et Vilaine : http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=108

Pour les Côtes d'Armor : <http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/page.asp?l-etat-et-vous/agriculture/102-environnement.html>

A vos agendas ! Les rendez-vous du GBO...

♦ **Assemblée générale du GBO** : Les membres des conseils d'administration de chaque bassin versant sont invités le 6 octobre 2009 à 19h30 à la salle des fêtes de Ploërmel.

♦ **Présentation du pré-programme 2010** : Les délégués communaux seront invités à des réunions par bassin versant courant novembre 2009, pour la présentation du pré-programme des actions 2010, afin de vous associer davantage dans l'élaboration des actions.

♦ **Suivi des pratiques phyto-communales** :

- 50% des services techniques communaux seront rencontrés par les animateurs du GBO d'ici la fin de l'année.
- Une opération de contrôle technique des pulvérisateurs se déroulera les jeudi 5 et 12 novembre.

♦ **Inventaires « zones humides »** :

- Plélan-Le-Grand : Le travail de terrain a débuté le 21 septembre
- Ruffiac : Le travail de terrain a débuté le 28 septembre
- La Trinité Porhoët : Le travail de terrain va débuter le 5 octobre
- Rieux : Réunion publique le 9 octobre
- Josselin : Permanence en mairie le 10 octobre

♦ **L'année scolaire 2009-2010 est la 5^{ème} année d'intervention du Grand Bassin de l'Oust auprès des scolaires** : Le Grand Bassin de l'Oust, lauréat 2009 des Trophées du Développement Durable en Bretagne dans la catégorie « scolaire », s'adresse aux élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) avec un programme d'éducation à l'environnement adapté au territoire de l'Oust. Nous sommes déjà intervenus dans 164 écoles, ce qui représente 325 classes et avons ainsi sensibilisé 7 639 enfants. Face à la réussite de notre animation qui précisons-le est gratuite, ce programme est reconduit pour cette année scolaire 2009-2010. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

♦ **La « Lettre de liaison @ »** vous sera adressée, à intervalles réguliers, par courriel. Aussi, si ce n'était pas encore fait et si vous le souhaitez, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer votre adresse de messagerie personnelle soit par retour de courrier ou par courriel à l'adresse suivante : accueil@grandbassindeloust.fr.

♦ **Publications du GBO** : Le « Bulletin d'Information de l'Oust » et « l'Observatoire de l'Oust » vous seront envoyés début octobre.